



Cercle de la Voile de Paris
1858

AVIS DE COURSE

Régate "Les Petits Bleus" 2018

Grade : Intersérie Quillard "groupe Fast"- 5 C
Date : 20 mai 2018
Lieu : La Seine : Plan d'eau de MEULAN (Yvelines)
Autorité Organisatrice : CERCLE DE LA VOILE DE PARIS
Tél. : 01 34 74 04 80 – Fax. : 01 34 92 74 20

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à : tous les bateaux de : l'**Inter série Quillard Voile légère**
- 3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur confirmation d'inscription :
 - leur licence FFVoile valide accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en « compétition », datant de moins d'un an, ou une licence « compétition » lorsque le certificat médical a été transmis à la FFVoile,
 - **ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs,**
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité,
 - en cas de contrôle, le certificat de jauge ou le certificat de mesure du bateau.
- 3.3 Chaque équipier de moins de 18 ans licencié FFVoile, rapportera 1 point de bonus à défalquer par course. Cet avantage est limité à 3 points par équipage.
- 3.4 Le skipper est un adulte.

4. DROITS A PAYER - Les droits requis sont les suivants : néant.

5. PROGRAMME

- 5.1 - **Inscription** se fait sur en cliquant sur le lien internet suivant, pour remplir

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScBkmSxeyxTEClwTTizfjBA9OUWXqtT9WbdxoJFAXaqROfZdw/viewform?c=0&w=1&usp=mail_form_link

ou en remplissant le formulaire d'inscription papier, ci-joint, et en l'adressant par retour de mail, à Marie Thérèse Jourdas : marie.jourdas@free.fr, **pour le vendredi 18 mai 2018 au plus tard.**

- 5.2 - Jour de courses : **le 20 mai 2018 : Heure du 1^{er} signal d'avertissement à 11H00 précises.**
- 5.3 - Remise des prix prévue **après les courses.**
- 5.4 - **Confirmation des inscriptions** : Le dimanche **20 mai 2018 de 9H30 à 10H15.**

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et leurs annexes seront disponibles à la confirmation des inscriptions le dimanche entre 9H30 et 10H30 et affichées selon la Prescription Fédérale.

7. LES PARCOURS - Les parcours seront construits de type « banane ».



Cercle de la Voile de Paris
1858

8. **CLASSEMENT** : 1 course devra être validée pour valider la compétition.
Classement se fera selon la méthode « à minima ».
9. **COMMUNICATION RADIO**
Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.
10. **DECISION DE COURIR**
La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).
11. **COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL** :
Président du Comité de Course : **Christian DESOUCHES**
12. **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**
Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :
- **Cercle de la Voile de Paris à l'attention du Commissaire Julien MARECHET, 30 rue Albert Glandaz 78130 Les Mureaux**
☎: 01 34 74 04 80 📠: 01 34 92 74 20 💻: contact.cvp@laposte.net
 - **Pour les inscriptions les coureurs doivent contacter Stéphane Dierckx, stephane.dierckx@gmail.com 06 31 42 31 24**
 - **Restauration** :
 - Petit déjeuner au club house le matin avant 10 heures
Déjeuner au self-service du club house à partir de 12 h 30.

Réservation déjeuner auprès du Commissaire Julien MARECHET 01 34 74 04 80